

PRÉTENDUE HAUSSE DES FRAIS BANCAIRES  
CONCERNANT LES DEVICES DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Finances. A-t-il reçu d'un homme de Calgary une lettre dont j'ai une copie et dans laquelle il informe le ministre qu'une banque exigeait, le 20 novembre 1967, un taux de change de 9 $\frac{3}{4}$  p. 100 pour l'achat de devises américaines? Si le ministre a lu cette lettre et vérifié l'exactitude de la déclaration, est-il prêt à prendre des mesures contre la banque pour cause de violation flagrante de la loi?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu la lettre en question. J'enquêterai à ce sujet, et s'il y a eu violation de la loi, je prendrai les mesures nécessaires.

**M. L. R. Sherman (Winnipeg-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Sait-il que même si le dollar américain était coté à 1.07 $\frac{1}{2}$  dollar canadien, d'après le taux de change publié hier dans les journaux du Manitoba, le dollar canadien était sujet à un escompte allant jusqu'à 9 $\frac{1}{4}$  p. 100 dans certaines banques du Manitoba? Plus précisément, c'était le taux appliqué dans deux banques à charte de Swan River, au Manitoba. Le ministre pourrait-il nous en expliquer la raison?

**L'hon. M. Sharp:** Tout ce que je puis dire, monsieur l'Orateur, c'est qu'un tel taux d'escompte n'est ni justifié ni légitime.

**M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Elle s'inspire d'un autre message que j'ai reçu. Le ministre peut-il assurer à la Chambre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait que la période des questions est très courte aujourd'hui.

**M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Je le sais, monsieur l'Orateur, mais il s'agit ici d'une question très importante.

**M. l'Orateur:** Le député aurait-il l'obligeance de reprendre son siège? Je dois le prévenir qu'il ne peut poser des questions sur toutes les lettres qu'il reçoit, qui sont sûrement très nombreuses.

[L'hon. M. Sharp.]

**M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Il s'agit d'une toute autre chose, monsieur l'Orateur. Mon correspondant prétend que la Banque du Canada était au courant de ces violations à la loi. J'aimerais que le ministre soit en mesure d'assurer à la Chambre qu'il n'en est rien.

### LES TRANSPORTS

LES PROVINCES ATLANTIQUES—ON DEMANDE  
UNE ÉTUDE PAR UN COMITÉ DE  
LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert C. Coates (Cumberland):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre suppléant. Est-il en mesure de répondre à ma question d'hier: le gouvernement songe-t-il à confier l'étude spéciale sur les transports dans les provinces atlantiques à un comité de la Chambre?

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, nous examinerons cette question.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser sur le même sujet au leader de la Chambre. Ayant droit de regard sur tous les comités, a-t-il eu l'occasion d'examiner la proposition faite hier suggérant que le comité des transports se rende dans les Maritimes, comme il l'a fait dans l'Ouest, afin de se rendre compte des graves problèmes de transport qui s'y posent? Je demande cela car je sais combien le ministre s'intéresse aux Maritimes.

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député d'ajouter à mes attributions le droit de regard sur tous les comités. Je serai très heureux d'examiner toute initiative du comité qui l'amènerait à visiter les provinces atlantiques.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'AIDE FINANCIÈRE AUX TRAVAUX  
DU D<sup>r</sup> MURRAY

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. L. M. Brand (Saskatoon):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le D<sup>r</sup> Gordon Murray, de Toronto, dont les expériences dans le domaine de la neurochirurgie ont une importance capitale, a révélé récemment qu'il existe